

Vendredi 31 mai 2024

## Rapport Woerth : un rapport utile, des conclusions à débattre !

Eric Woerth a remis son rapport au Président de la République hier, avec pas moins de 51 propositions pour rendre plus efficace l'action publique locale.

Les Maires de Villes de France se félicitent que de nombreuses propositions portées par l'association aient été reprises, au premier rang desquels le renforcement du couple Maire-Préfet, la création d'un véritable statut de l' élu, ou bien une plus grande souplesse dans l'organisation des compétences des EPCI, et la clarification du financement de certaines politiques publiques locales avec la nouvelle répartition des droits de mutation par exemple.

Si Villes de France accueille favorablement la proposition de décentraliser une partie de la politique du logement, elle rappelle néanmoins que celle-ci doit être accompagnée de moyens humains et financiers pour assurer ces nouvelles compétences.

De vrais sujets d'inquiétudes subsistent aussi quant à la pérennité de certaines recettes fiscales directes, ou bien quant à la réalisation d'une DGF intercommunale avec des crédits figés. Il existe également des disparités dans les modes de recensement de la population, dans la prise en compte des charges ou de la pression fiscale entre les habitants des villes-centres et ceux des périphéries, qui ne sont pas assez corrigées.

En ce qui concerne, la proposition de création d'une loi de programmation des finances publiques ou de réforme de la DGF, et en général pour toutes évolutions qui concernent les budgets de nos villes et intercommunalités, Villes de France tient à rappeler que les analyses portées par Bercy traduisent une situation d'ensemble, qui n'est pas la réalité vécue par les villes intermédiaires.

Les villes moyennes, supportent en effet des charges de centralité très importantes, et ces réformes ne peuvent pas être envisagées, en ayant comme base un prisme d'égalisation systématique des ressources pour chaque habitant du territoire. L'équité entre territoires ne se résume pas à l'égalité des ressources.

Enfin, alors que dans ce rapport le rôle de chef de file du Maire se veut conforté, notre association s'étonne grandement de devoir partager avec le Département la compétence de gestion des projets structurants liés à l'eau et s'oppose à toutes mesures qui viendraient affaiblir et complexifier l'exercice des compétences des villes et intercommunalités au profit d'autres collectivités.

Villes de France tient à saluer un rapport d'une grande qualité mais reste particulièrement vigilante sur certaines propositions concernant le financement et les compétences de nos collectivités pour lesquelles des discussions avec les associations d'élus sont incontournables. Notre association participera à ce dialogue, comme toujours, dans un esprit constructif et exigeant.

Contact : [guillaume.segala@villesdefrance.fr](mailto:guillaume.segala@villesdefrance.fr)

*Présidée par Gil AVÉROUS, maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.*